

## INTRODUCTION

En abordant un aspect peu connu du Japon, ce livre tente d'articuler deux problèmes des sociétés contemporaines : la pollution industrielle et la baisse de représentativité du syndicalisme ouvrier. Les maladies industrielles qui affectent les ouvriers et les populations vivant à proximité des usines ou des sites miniers font rarement l'objet d'une problématisation environnementale. De la même façon, les conséquences épidémiologiques des pollutions touchant les milieux naturels sont le plus souvent écartées ou minimisées plutôt que vérifiées. Bien que les nuisances ne s'arrêtent pas aux frontières des usines alors mises en cause, des problèmes que tout devrait rapprocher se trouvent ainsi dissociés. Lorsqu'une inquiétude partagée au sein de la population débouche sur une amorce de questionnement, la plupart des industriels adoptent une position de déni ou de minimisation des risques. Le maintien de l'emploi et la compétitivité des entreprises deviennent des arguments de poids pour réduire au silence les revendications visant à enrayer ou prévenir une pollution industrielle. L'insécurité est d'autant plus forte que le site industriel ou minier en question est condamné à disparaître, ce qui entraîne des réductions de postes de surveillance et de maintenance par mesure d'économie budgétaire, malgré le déni systématique mais souvent peu crédible du management, jusqu'à ce que survienne inopinément, avant la fermeture du site, la *catastrophe*.

Les cas abordés ici relèvent de la pollution atmosphérique provoquée par les aciéries et les usines pétrochimiques de Kawasaki-Yokohama, ainsi que des rejets de mercure de l'usine électrochimique Chisso qui ont provoqué la « maladie de Minamata », du nom d'une petite ville du Kyūshū. À travers les conflits engagés par des habitants et des ouvriers japonais pour la prévention et la reconnaissance de ces cas de maladies industrielles, la première partie de ce livre retrace l'érosion du militantisme ouvrier traditionnel dans les années cinquante et soixante, tandis que les deux parties suivantes repèrent les signes d'un renouvellement du syndicalisme, sous l'impulsion du mouvement social contre la pollution industrielle.

### LE LIEU DE L'ACCIDENT

Hormis quelques initiatives ponctuelles et très localisées, syndicalistes et chercheurs ne se sont pas attardés à montrer que pollueur et pollué ne faisaient bien souvent qu'une seule et même personne. Ce fut et c'est encore le cas pour de très grandes affaires comme celles de l'amiante et du nucléaire, ou pour les catastrophes de Seveso, Bhopal, Minamata et Tchernobyl. À une échelle moindre, néanmoins tragique et médiatisée, les cas d'AZF et Metaleurop se situent eux aussi à cette intersection entre écologie et emploi. La situation critique d'une population ouvrière réduite à « prendre l'environnement en otage » pour crier son désespoir face au cynisme des « patrons voyous » (affaire Cellatex)<sup>1</sup> a consommé tragiquement le divorce d'avec l'écologie « bobo »<sup>2</sup>. Ne sont mentionnées ici que les *affaires/catastrophes* les plus médiatisées, car faute de relais critique (réseaux d'habitants, syndicalistes membres des Conseils d'hygiène, sécurité et conditions de travail/CHSCT, toxicologues, sociologues, journalistes, etc.), la plupart des cas de pollution des sols, des eaux, de l'air, et d'intoxication alimentaire restent sans écho, en dépit de lourdes conséquences sur la santé publique<sup>3</sup>. La faible occurrence de telles catastrophes par rapport à l'augmentation de leurs « probabilités » est surprenante. Lorsque certaines affaires émergent en surface, leur mode de diffusion se fait de proche en proche et non par diagnostic d'expert. Même si la constitution d'une cause juridico-médiatique est visée, les chemins de la reconnaissance institutionnelle adoptés bloquent souvent une montée en généralité forte et immédiate<sup>4</sup>.

Alors que les problématiques écologistes se posent très souvent de manière globale, la question de la localité prime dans les conflits industriels et environnementaux. Ainsi Minamata, Bhopal et Seveso pour l'industrie chimique ; Tchernobyl, Tōkaimura ou Three-Miles-Island pour le nucléaire<sup>5</sup>. Comme si en matière d'écologie, l'universel indifférencié des « réchauffement climatique » et autres « trou dans la couche d'ozone », qui font l'objet de tant de débats passionnés lors des conférences internationales (Stockholm, Rio, Kyōto, etc.), était ramené à la pesanteur humble (au sens de *humilis*, « près de la terre ») de l'*écoumène*. Pour reprendre la distinction établie par A. Berque, on pourrait dire que les lieux de la catastrophe sont plus *chōra* que *topos*<sup>6</sup> ; marqués d'une forte charge symbolique par les dérapages techno-industriels, ils sont devenus les *hauts-lieux* d'un drame moderne qui se joue entre l'homme et son milieu naturel, puis entre les hommes eux-mêmes lorsque s'affrontent des perceptions radicalement différentes de leur milieu. La présence des victimes hante ces lieux et renforce le lien existentiel qui unit les habitants au paysage. Sans faire obstacle à

l'universel des concepts environnementalistes, bien intentionnés mais souvent peu suivis d'effets (« développement durable », « principe de précaution », etc.), ces lieux sont le théâtre d'une prise de conscience pragmatique de l'écologie. Ils suscitent un patient travail de réseau, parfois une résistance acharnée<sup>7</sup> qui pourrait s'avérer plus efficace à long terme quant aux enjeux écologiques globaux.

En matière de pollution, on ne saurait penser le macro-social sans prendre le temps de parcourir les périphéries industrielles. Loin de se fixer à la localité dont elles ont pris le nom, les catastrophes de Minamata et Tchernobyl se sont étendues sur un vaste territoire à partir d'un centre névralgique, une sorte de « point zéro ». Cependant, en dépit du caractère transfrontalier du nuage de Tchernobyl, beaucoup de zones d'ombre demeurent encore sur le lieu, quant aux circonstances et signes avant-coureurs de l'accident, en particulier concernant l'organisation du travail dans la centrale. Il en va de même pour Minamata et la plupart des catastrophes industrielles. À l'écart des laboratoires centraux où se développent les concepts scientifiques, il faut donc prendre le temps d'un « pèlerinage » d'observation et d'écoute attentive sur des lieux pollués comme Minamata, Bhopal, Seveso<sup>8</sup>, Tchernobyl... , devenus des emblèmes de la pollution industrielle, voire des mythes modernes.

### LA MALADIE DE MINAMATA

La maladie de Minamata, au cœur de ce livre, constitue un « cas » emblématique. Par son ampleur et sa durée : entre 1932 et 1966, des centaines de tonnes de mercure ont été déversées dans la mer Shiranui, détruisant la flore et la faune, et provoquant, par une contamination de la chaîne alimentaire, une pathologie inédite au sein des populations de pêcheurs de la région. À ce jour, 2955 personnes ont été officiellement reconnues « malades de Minamata » (*Minamatabyō kanja*) par les instances préfectorales et le ministère de la Santé. Sur ces 2955 personnes, 1924 sont décédées ; et sur les 14 753 demandes de reconnaissance lors du « règlement final » (*saishū kaiketsu*) proposé par le gouvernement en 1995, 11 152 ont obtenu satisfaction.

Cette catastrophe écologique est également emblématique par l'intensité des conflits suscités, entraînant pas moins de dix-sept batailles judiciaires dont quatre au pénal. La sentence de l'ultime procès, prononcée en octobre 2004 par la Cour suprême, a mentionné les lenteurs des pouvoirs publics pour venir en aide aux victimes de la tragédie sans toutefois reconnaître la responsabilité de l'État dans ce qui avait déclenché la maladie et retardé sa prévention.

Par la médiatisation de cette « affaire » (*Minamatabyō jiken*) furent exploités avec plus ou moins de doigté la violence photogénique des symptômes, puis les rebondissements des conflits entre les associations de malades, la firme Chisso et l'État. Si les procès ont représenté une des manifestations importantes de cette tragédie, ils sont loin de la contenir. Parallèlement aux batailles juridiques, aux controverses médico-scientifiques et administratives sur la définition du mal et des critères de reconnaissance, la maladie de Minamata a donné lieu à une vaste production littéraire, universitaire et artistique (photographies, films, peintures...) qui laissera probablement une empreinte ineffaçable dans la mémoire collective.

Par sa dimension syndicale, cette tragédie est également significative de la complexité des rapports entre pollueurs et pollués. Personnellement, c'est cet aspect qui m'a incité à l'étudier.

À l'époque où l'usine Chisso de Minamata déversait dans la mer le mercure provoquant la maladie de Minamata, les explosions étaient fréquentes. En France, en 2001, l'explosion de l'usine AZF de Toulouse, qui fabrique des engrais analogues à ceux de Chisso, a rappelé que l'industrie chimique demeure une source potentiellement dangereuse pour les populations avoisinantes, et aussi pour les employés de l'usine. À Minamata, la fréquence de ces explosions n'avait pas tout de suite suscité un rapprochement entre les ouvriers et les victimes de la pollution par le mercure. Mais lorsqu'au terme d'un conflit avec la direction sur des enjeux de salaire, le syndicat, jusqu'alors unique (le syndicat d'entreprise, *kigyō kumiai*) se trouva divisé, une partie des ouvriers se rapprocha peu à peu des malades, et prit conscience que les explosions n'étaient pas inéluctables à condition que le syndicat considérât la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail avec la même attention que les salaires et l'emploi. Comme s'il avait fallu que les ouvriers fassent le détour par la souffrance des malades de Minamata pour ouvrir les yeux sur ce dont ils étaient eux-mêmes victimes depuis longtemps. Le processus de cette prise de conscience est en soi quelque chose de fascinant. C'est du moins ce qui m'a le plus touché, et ce dont j'essaie de rendre compte dans ce livre.

Cet éveil sans heurt entraîne parfois des scènes de pugilat, à mille lieues des stéréotypes sur le Japon consensuel. Nous verrons des corps pris dans une lutte très violente, formant un corps social impliqué dans une variante de la lutte des classes, entre catastrophe écologique, transformations du syndicalisme et de la politique. Le corps de chaque être en lutte contre la maladie sera présent : non pas une personne anonyme qui se satisferait d'indemnités financières, mais une liberté humaine désireuse d'une réparation symbolique, cherchant elle-même son identité par-delà le mal subi, la

souffrance physique, la discrimination – et par-delà le « principe pollueur payeur » ou toute autre solution factice. Alors que l'amertume a souvent raison des victimes en les rongant de l'intérieur, une issue pour le moins étonnante se fera jour sans qu'il soit pour autant possible de la qualifier de « réconciliation » ou de « pardon ».

Ce que j'en déduis *ad minima* pour une sociologie du conflit, c'est qu'à partir de leur engagement au plus près des corps malmenés, les syndicats japonais qui se sont inspirés de l'histoire de Minamata ont su développer une nouvelle perspective politique du « corps social » ; hypothèse avancée ici en troisième et dernière partie, en revenant dans la région de Tōkyō. L'incidence de la maladie de Minamata sur le syndicalisme post-68 n'était pas du tout un *a priori* que j'aurais voulu démontrer dès le début de mes recherches, mais plutôt un étonnement, et finalement une « bonne surprise » s'est imposée petit à petit, au contact des syndicalistes et des associations fréquentés en dehors de Minamata.

#### MOUVEMENT OUVRIER ET « ANTIPOLLUTION »

Avant d'entrer dans le vif du sujet, quelques clarifications lexicales s'imposent. Tout d'abord, la notion de maladies industrielles, telle que je l'emploie ici, regroupe les pathologies environnementales liées à la pollution industrielle, et les accidents du travail et maladies professionnelles<sup>9</sup>. Cette notion « mixte » puisqu'elle réunit une question de santé au travail et une question de santé publique, traduit en français des mots qui sont souvent associés en japonais depuis une trentaine d'années : d'une part les « accidents du travail et maladies professionnelles » (*rōsai shokugyōbyō*) et, d'autre part, les « maladies de la pollution » (*kōgaiibyō*). Les maladies industrielles renvoient ainsi à l'interaction originale qui s'est produite au Japon entre le mouvement « antipollution » (*hankōgai undō*) et le mouvement ouvrier (*rōdō undō*). La coïncidence entre ces deux courants sociaux caractéristiques des sociétés industrielles est frappante dans l'histoire japonaise.

Alors que les premiers syndicats modernes se mirent en place à la fin des années 1890<sup>10</sup>, à la même époque, dans les préfectures de Tochigi et Gunma, au nord de Tōkyō, des paysans se soulevèrent contre les exploitants de la mine de cuivre de Ashio. Les déchets de minerai de cuivre (contenant d'autres métaux lourds : arsenic, plomb, zinc, cadmium...) évacués dans la rivière Watarase détruisirent la faune et la flore, affectant 28 villes et villages, condamnant à la jachère 1600 hectares de rizières et de terres cultivées. Après avoir pris la tête d'une marche de protestation des paysans sur Tōkyō,

le parlementaire Tanaka Shōzō adressa en 1901 une requête à l'empereur qui fit date, puis il se consacra jusqu'à la fin de sa vie à la cause des paysans touchés par cette pollution sans précédent. Au total, près de 100 000 ha de terres furent contaminés. Plus de cent ans après, la pollution n'est toujours pas entièrement résorbée, la menace des glissements de terrain risquant de faire ressurgir les métaux enfouis.

La lutte des paysans de Ashio deviendra une référence fondatrice pour les militants du mouvement « antipollution » tel qu'il émerge à la fin des années 1960<sup>11</sup>. La gigantesque émeute déclenchée en 1907 par les mineurs de Ashio, pour des enjeux de salaires et de conditions de travail, constitue également un des événements phares du mouvement ouvrier<sup>12</sup>. Enfin, et comme en synthèse de ces deux événements pionniers pour le mouvement ouvrier et l'antipollution, à partir de 1946, grâce à la renaissance des syndicats, les mineurs de Ashio se battent pour que la silicose soit reconnue et indemnisée<sup>13</sup>. Il semble que ce soit la contestation des paysans ruinés par la pollution qui ait fait prendre conscience aux mineurs de ce qu'ils subissaient eux-mêmes à l'intérieur de la mine<sup>14</sup>.

Un répertoire chronologique des événements liés à la pollution industrielle, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, établi à la fin des années 1970 et remontant jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, s'efforce ainsi d'attester cette interaction entre le mouvement ouvrier et la lutte antipollution<sup>15</sup>. Les considérations hygiénistes relatives à la protection des ouvriers alimentèrent un souci croissant de prévention des « nuisances publiques » (*kōgai*) et réciproquement, comme en témoigne l'évolution de la législation, depuis la « loi sur les usines » (*kōjō hō*) adoptée en 1911 jusqu'à la « loi sur les standards de travail » (*rōdō kijun hō*) et la « loi sur l'assurance et la réparation des accidents du travail » (*rōdōsha saigai hoshō hoken hō*), votées en 1947, en passant par la « loi d'assistance aux accidentés du travail » (*rōdōsha saigai fujo hō*) de 1931. Par exemple, les modalités d'indemnisation des accidents du travail et de la silicose dans la loi de 1947 ont servi de référence à la « loi-cadre de prévention de la pollution » (*kōgai taisaku kihon hō*) votée en 1967. La loi de 1947 sur le travail qui, renforcée en 1970, stipulait qu'il incombait à l'employeur, et non plus l'employé, de prouver qu'il n'était pas la cause de la maladie professionnelle eut une forte répercussion sur l'issue des quatre premiers grands procès contre la pollution (*yondai kōgai saiban*), entre 1967 et 1973. Inversement, ceux-ci influencèrent la marche des recours juridiques pour la réparation des maladies professionnelles<sup>16</sup>.

La procédure japonaise de reconnaissance des accidents du travail et des maladies professionnelles est (à l'instar de la française) fort décourageante pour le demandeur<sup>17</sup>. Entre le moment où l'ouvrier dépose une demande

au Bureau d'inspection des standards du travail (*Rōdō kijun kantokusho*) et le moment où il reçoit une réponse, il peut s'écouler jusqu'à dix ans. Sous la pression des nouveaux syndicats inspirés par l'histoire de Minamata, un amendement fut signé en 1997 pour que la procédure de reconnaissance n'exède pas trois mois. Mais cette logique d'assurance et de compensation plutôt que de prévention et de santé publique ne saurait constituer une solution satisfaisante; elle entérine même, plus qu'elle ne compense, la logique sacrificielle de nos sociétés industrielles.

Les accidents du travail et les maladies professionnelles peuvent s'interpréter comme des signes précurseurs de « catastrophes » industrielles. Toutefois, pour utile qu'elle soit, cette compréhension en termes de « risques » risque, sans jeu de mots, de réduire les ouvriers à des « signaux d'alerte ». Envisager les problèmes de pollution industrielle en redonnant place aux ouvriers permet d'éclairer quelques contradictions de la modernité. En japonais, le terme de « victime » (*higaisha*) est lié étroitement à celui de « malade de la pollution » (*kōgaiibyō kanja*). Or l'usage lancinant du mot « victime » trahit la logique sacrificielle du « principe pollueur payeur » qui *in fine* réduit les blessés, les malades et les morts de l'industrie à de nécessaires offrandes « sacrifiées sur l'autel de la croissance économique » (pour reprendre une expression devenue commune). L'usage redondant du terme de victime connote aussi une dichotomie simpliste entre « pollueurs » et « pollués ». À Minamata, ce sont précisément ceux qui se sont battus avec le plus de vigueur contre l'entreprise Chisso qui ont exprimé le mieux l'ambiguïté fondamentale, la frontière parfois délicate entre « pollueurs » et « pollués » – le « qu'aurais-je fait à sa place ? » –, comme si c'était la seule façon de couper court aux arrangements de façade. Le dommage causé ne saurait être compensé uniquement par des réparations financières ou l'aménagement d'un lieu de mémoire avec son musée des horreurs et ses déclarations de bonnes intentions. Viser à une réparation symbolique implique un retour en profondeur sur l'histoire, à travers un face-à-face en vérité.

Cette dimension symbolique, qui fera l'objet d'une attention particulière dans le chapitre v, implique également des bouleversements méthodologiques, en particulier pour l'étude de Minamata, que l'empreinte de la tragédie distingue d'un « terrain » moins marqué. Les comparaisons avec Hiroshima et même avec Auschwitz accentuent les inhibitions inhérentes à la manipulation de toute archive. Dans les travaux de ce qui a fini par s'appeler l'« école de Minamata » (*Minamata-gaku*), les acteurs ont un nom et un visage bien spécifiques; l'*hexis* des « pollués » est marquée par les effets de la maladie sur la motricité (tremblements des mains, des jambes) et l'élocution

(bégaiement spécifique). Leur habitus correspond à une longue durée régionale aux couleurs contrastées : un idiome encore vivace jusqu'aux années 1980 qui tranche nettement avec celui de Tōkyō ; l'influence du bouddhisme populaire de la Terre Pure, et des « chrétiens cachés » de l'époque d'Edo ; et *last but not least*, une histoire ouvrière qui eut des échos dans tout le pays (mines de Miike et Chikuhō, chantier naval de Nagasaki). Sans réduire l'histoire collective à une somme de choix individuels, cette « école de Minamata » recherche en permanence les allers-retours possibles entre le macro- et le micro-social, le libre et le déterminé. Sa critique de la modernité n'est pas une critique généralisée mais une critique spécifiée, localisée, encadrée dans un contexte dont il faut s'imprégner. Il est difficile de catégoriser les acteurs de cette histoire, impossible de gommer leur chair, par exemple en faisant de tel ou tel un archétype de la lutte antipollution.

#### SYNDICATS : DU COOPÉRATIONNISME AU RENOUVEAU

Avant de clore cette introduction, il me faut aussi expliquer le terme « coopérationnisme » qui revient comme un leitmotiv tout au long du livre, afin de préciser la façon dont est envisagée ici la question syndicale.

L'historien Shimoyama Fusao distingue trois périodes dans l'histoire du mouvement ouvrier japonais depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. De 1946 à 1950, la confédération d'obédience communiste Sanbetsu domine tandis que la Sōdōmei, sa rivale moins marquée par le marxisme, tient le rôle de challenger. De 1950 à 1960, c'est la Sōhyō, proche du Parti socialiste, qui domine, tandis que la Sōdōmei est toujours challenger. À partir de 1960, la Sōhyō subit un déclin irrémédiable jusqu'à sa fusion avec la Dōmei (qui a succédé à la Sōdōmei après 1964) pour former, en 1989, la Rengō. Cette dernière rassemble plus de sept millions d'adhérents, soit près des trois quarts de la population syndiquée au Japon. Shimoyama attribue sa colossale inertie au système du syndicat unique qui empêche, selon lui, une véritable expression démocratique<sup>18</sup>. Cette mise en cause est un motif récurrent dans le débat sur le syndicalisme au Japon. Il est certain que le syndicat unique a pu imposer des restrictions à la diversité de parole et d'action. Mais il me semble qu'à trop capter l'attention sur des questions de structure et des enjeux essentiellement salariaux, ces analyses omettent les transformations idéologiques qui touchent l'ensemble de la société et pas seulement le syndicalisme, minimisant le fait que la quasi-totalité des syndiqués ne représente que les vingt pour cent « privilégiés » de la population active, soit des individus mâles salariés des grandes entreprises.



Tout autre est l'approche du sociologue Watanabe Osamu, ou de l'historien américain Andrew Gordon. Moins marqués par les repères « droite/gauche » et a priori indifférents à la question du syndicat unique, ils se sont appliqués à retracer la genèse de ce phénomène du coopérationnisme syndical et de ses implications sociétales, ce qui me semble plus fondamental qu'un débat centré sur les aspects structurels du syndicat d'entreprise. À travers son étude sur l'usine Nihon/Nippon Kōkan à Kawasaki, Gordon a ainsi finement analysé le conflit idéologique qui s'est joué au cours des années cinquante entre des syndicalistes attachés à défendre la « démocratie sur le lieu de travail » (*shokuba no minshu shugi*) et un patronat résolu à saper l'emprise de ces syndicats revendicatifs sur les sites de production. Avec l'appui des gouvernements américain et japonais, les directions des grandes entreprises ont alors promu la doctrine « coopérationniste » (*kyōchō shugi*) au sein des syndicats. Celle-ci n'était pas nouvelle. On peut en repérer les prémisses dans les orientations de la Yūaikai, instaurée en 1912, et son développement plus systématique au sein de la Sōdōmei en 1921<sup>19</sup>, sous l'influence de la Kyōchōkai<sup>20</sup>. Après l'échec de la grève impressionnante des mineurs de Miike (Kyūshū) en 1960, le coopérationnisme s'imposera rapidement à l'ensemble du mouvement ouvrier. C'est cette idéologie qui, selon Gordon, domine encore le syndicalisme et handicape la démocratie japonaise. Nous reviendrons plus en détail sur les analyses de Gordon au chapitre premier à travers le cas de l'aciérie Nihon Kōkan de Kawasaki, ce qui nous aidera à mieux comprendre pourquoi la prévention des maladies professionnelles fut délaissée par les syndicats avant d'être réintroduite par les mouvements citoyens contre la pollution.

Les travaux du sociologue Kawanishi Hirosuke sur le syndicalisme depuis trente ans permettent de confirmer cette thèse tout en débouchant sur des perspectives plus optimistes. S'il consacre également une grande part de sa réflexion au problème du syndicat unique, Kawanishi ne le considère pas comme le nœud crucial du syndicalisme. Il est attentif aux syndicats qui se sont efforcés de résister au « coopérationnisme », alternant à cette fin une étude historique des grandes luttes ouvrières des années cinquante avec une socio-ethnographie minutieuse des luttes menées par ce qu'il appelle les « syndicats minoritaires » (*shōsūha-gata kumiai*), pour insister sur leur faiblesse numérique et leur marginalité idéologique. En s'ouvrant aux grands enjeux de société, la lutte antipollution ou l'opposition à la guerre du Vietnam, ces syndicats ont réussi à résister au coopérationnisme, comme nous le verrons à propos des ouvriers de la raffinerie Zeneseki à Kawasaki (chap. VI).

Ces syndicats minoritaires des années soixante-dix forment le terreau d'organisations d'un genre inédit, les *community unions* (*komyuniti yunion*) par exemple, qui émergeront au début des années quatre-vingt-dix, où il m'a semblé possible de déceler un « nouvel esprit du syndicalisme »<sup>21</sup> dont il sera surtout question dans le dernier chapitre. De manière comparable à leurs homologues français, les nouveaux syndicats japonais fonctionnent en réseau, mais leur « nouvel esprit » me semble moins attaché à des questions de structure. De même que l'abolition du système du syndicat unique d'entreprise ne résolvait pas le problème du coopératisme, le principe essentiel de la résistance à cette idéologie réside moins dans leur organisation, que dans leur « esprit », justement<sup>22</sup>. Ces nouveaux syndicats ont leurs racines dans l'effervescence des mouvements sociaux contre le traité de sécurité militaire nippo-américain, dans l'opposition à la guerre du Vietnam, le mouvement étudiant, ainsi bien sûr que le mouvement contre la pollution industrielle dont il sera plus particulièrement question ici. Cette interaction avec les mouvements sociaux fait que ces organisations syndicales sont aujourd'hui beaucoup plus impliquées que les confédérations traditionnelles dans la défense des « minorités discriminées » au sein du monde du travail : les ouvriers de la sous-traitance, les travailleurs étrangers, et les femmes (pour autant que ces dernières puissent être considérées comme formant une « minorité »). Toutefois l'essentiel de leur « esprit » ne tient pas à une dispersion tous azimuts de revendications macropolitiques, mais plutôt à une attention très concrète au corps, à commencer par celui, toujours aussi malmené, des ouvriers. S'inspirant du mouvement antipollution, les nouveaux syndicats se sont fortement impliqués dans la lutte pour la reconnaissance et la prévention des maladies professionnelles. Le « nouvel esprit du syndicalisme » suppose un engagement pragmatique, quoique minoritaire, qui fournit des éléments de réponse à la perte de visibilité des ouvriers dans le paysage social actuel. Les victoires obtenues par les syndicalistes japonais pour la reconnaissance des maladies industrielles esquisseraient ainsi une renaissance/reconnaissance du syndicalisme.

#### NOTES

1. En juillet 2000, 153 hommes et femmes travaillant dans cette usine textile des Ardennes ont eu recours à une tentative désespérée pour sauver leurs emplois. Après quinze jours d'occupation de l'usine, exaspérés par l'indifférence générale, ils ont menacé de faire sauter 46 tonnes de sulfure de carbone et les 56 000 litres d'acide sulfurique que contenait leur filature. Si la menace avait été mise à exécution, tout

aurait été soufflé dans un rayon de 800 mètres. Les journalistes se sont alors précipités sur les lieux tandis que les pompiers et la police étaient mobilisés. Le 17 juillet, 5000 litres d'acide sulfurique sont déversés dans un ruisseau à proximité de la Meuse, mais ils sont aussitôt neutralisés par les pompiers. La classe politique et la plupart des médias ont alors accusé les ouvriers de « prendre l'environnement en otage » sans chercher à comprendre cette réponse désespérée au chantage à l'emploi. Cf. Christian LAROSE, dir., *Cellatex, quand l'acide a coulé*, Paris : Éd. Nouvelles du Sud, 2001.

2. Pour des témoignages explicites sur ce point, cf. Frédéric H. FAJARDIE, *Metaleurop : Paroles ouvrières*, Paris : Mille et une nuits, 2003. Toutefois le bel hommage qu'Aurélie FILIPPETTI, élue à Paris et membre des Verts, a consacré à la mémoire de son père – mineur et militant CGT – offre des perspectives de réconciliation (*Les derniers jours de la classe ouvrière*, Paris : Stock, 2003), tout en soulignant un divorce, beaucoup plus profond encore, entre pouvoirs publics, centres urbains, institutions politiques et « périphéries » des bassins ouvriers en France. Pour une approche sociologique de ce problème, cf. Stéphane BEAUD & Michel PIALOUX, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris : Fayard, 1999 ; ID., *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris : Fayard, 2003. Pour une approche littéraire, cf. François BON, *Daewoo*, Paris : Fayard, 2004 ; Franck MAGLOIRE, *Ouvrière*, Paris : Aube, 2003 (les livres de F. Magloire et A. Filippetti comportent aussi des pages bouleversantes sur les accidents du travail).

3. Cf. Annie THÉBAUD-MONY, *L'industrie nucléaire. Sous-traitance et servitude*, Paris : Éditions INSERM, 2000. Sur le rapport entre médiatisation et « causes », cf. Francis CHATEAURAYNAUD & Didier THORNY, *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris : Éditions de l'EHESS, 1999 ; Olivier BAINÉE, « Publiciser le risque nucléaire. La polémique autour de la conduite de rejets en mer de l'usine de La Hague », *Politix*, n° 54 : *Économie politique du secret*, 2001, p. 157-181.

4. Sur ce point, cf. Christelle GRAMAGLIA, « Mobilisations exceptionnelles contre une usine de batteries au plomb », in E. Rémy, C. d'Alessandro, V. November, *Espaces, savoirs et incertitudes*, Paris : Ibis Press, 2005 ; ID., « Mise à l'essai du concept de sphère sur le terrain des conflits environnementaux », *Ethnographiques.org*, n° 6, 2004.

5. Inversement, il serait peut-être utile de vérifier pourquoi dans les cas d'AZF, Metaleurop, Cellatex, ce sont les noms des entreprises qui demeurent, plutôt que le nom de leur site.

6. Augustin BERQUE, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris : Belin, 2000. L'auteur complète le lieu purement abstrait et objectif de la géométrie, synthèse du *topos* aristotélicien et de l'*idea* platonicienne, par la *chôra*, plus problématique car essentiellement relationnelle. Comme il le résume par ailleurs : « Le lieu y dépend des choses, les choses en dépendent, et ce rapport est en devenir : il échappe au principe d'identité. C'est le lieu du "croître-ensemble" (*cum crescere*, d'où *concretus*) des choses dans la concrétude du monde sensible. » (A. BERQUE « Lieu », in Jacques LÉVY & Michel LUSSAULT, eds., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, 2003, p. 555-556.)

7. C'est le cas par exemple de Youri Bandajevsky, en prison depuis juin 2001. Chercheur anatomo-pathologiste, en 1990, il fut nommé recteur de l'Institut de Gomel (Biélorussie) en zone contaminée. En étudiant les effets du césium 137, avec sa femme pédiatre, il découvre une relation quantitative entre la dose de radioactivité dans l'organisme et la gravité de symptômes anormaux chez les enfants : problèmes cardiaques, vieillissement précoce, défenses immunitaires amoindries. En 1999, il rend publics ses résultats et critique la politique du ministère de la Santé qui veut ignorer la contamination radioactive toujours présente dans le sol et la nourriture. Peu de temps après, accusé sans preuve d'avoir reçu des pots-de-vin, il est arrêté et condamné à huit ans de prison. Amnesty International, qui l'a adopté comme prisonnier d'opinion, poursuit une campagne de pétitions pour sa libération : <<http://www.comite-bandajevsky.org/>>.

D'autres chercheurs et médecins qui s'efforcent d'aider les populations touchées de Biélorussie et d'Ukraine, tout en appelant au secours la communauté internationale, sont confrontés au déni forcené des diagnostics les plus consternants de la part de certains radiologues visiblement soucieux de ne pas déplaire au pouvoir biélorusse, ukrainien et russe, et qui sont ardemment soutenus par des experts de l'AIEA dont l'OMS elle-même n'ose contester la prééminence en la matière. (Voir le film documentaire *Controverses nucléaires* de Wladimir Tchertkoff, 41 min., VHS/DVD, 2002.) Une telle volonté de ne pas voir incite à emprunter à Bruno LATOUR l'expression de « révisionnisme immédiat » (*instant revisionism*) : cf. « Why has critique run out of steam? From matters of fact to matters of concern », *Critical Enquiry*, Winter 2004, Chicago, Ill. : The University of Chicago Press <<http://www.uchicago.edu/research/jnl-crit-inq/issues/future/Latour.html>>.

8. Laura CENTEMERI, « Dal danno al cambiamento sociale. Le riposte collettive al disastro di Seveso », ThD. Università degli Studi di Brescia, 2005.

9. La notion de *maladies industrielles*, en français, n'est guère utilisée qu'au Québec ; dans le contexte nord-américain anglophone, la notion d'*industrial disease* désigne les pathologies contractées par les travailleurs en milieu industriel, recoupant la notion d'*occupational hazards* – risques professionnels – et correspondant à accidents-du-travail-et-maladies-professionnelles (ATMP). (Cf. par exemple : Christopher C. SELLERS, *Hazards of the Job: From Industrial Disease to Environmental Health Science*, Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1997 ; David ROSNER & Gerald MARKOWITZ, *Deadly Dust: Silicosis and the Politics of Occupational Disease in Twentieth-Century America*, Ann Arbor : University of Michigan Press, 1994.)

10. Dans la métallurgie, la mécanique, les arsenaux et chantiers navals, l'imprimerie, et les chemins de fer ; après la formation, en 1897, de la *Kiseikai* (*Rōdō kumiai kiseikai*, Société pour la promotion des syndicats).

11. UI Jun, *Kōgai genron* [De l'origine de la pollution], Tōkyō, Aki shobō, [1971] rééd. 1993, p. 189-275 ; SHOJI Kichiro & SUGAI Masuro, « The Ashio copper mine pollution case », in UI Jun, ed., *Industrial Pollution in Japan*, Tokyo : United Nations University Press, 1992, p. 18-63.

12. NIMURA Kazuo, *The Ashio Riot: A Social History of Mining in Japan*, traduit et présenté par Andrew Gordon & Terry Boardman, Durham-Londres : Duke University Press, 1997.

13. MATSUOKA Saburō *et al.*, *Rōsai shokugyōbyō* [Accidents du travail et maladies professionnelles], Tōkyō : Minshūsha, 1975, p. 16-27.

14. Une hypothèse probable qui mériterait toutefois un examen approfondi.

15. IJIMA Nobuko, *Kōgai rōsai shokugyōbyō nenpyō* [Chronologie des maladies de la pollution, des accidents du travail et des maladies professionnelles], Tōkyō : Kōgai taisaku gijutsu dōyūkai, 1977.

16. MATSUOKA S. *et al.*, 1975, p. 17-19 ; Zenkoku rōsai shokugyōbyō taisaku jikkō iinkai, ed., *Rōsai shokugyōbyō no riron to jitsumu* [Accidents de travail et maladies professionnelles. Théorie et pratique], Tōkyō : Rōdō kyōiku sentā, 1976, p. 80-98.

17. Concernant la France, cf. Annie THÉBAUD-MONY, *La reconnaissance des maladies professionnelles*, Paris : La Documentation française, 1991.

18. SHIMOYAMA Fusao, *Gendai sekai to rōdō undō* [Le monde contemporain et le mouvement ouvrier], Tōkyō : Ochanomizu shobō, 1997, notamment p. 39-59, 405-414.

19. Stephen S. LARGE, *The Yuikai 1912-19: The Rise of Labor in Japan*, Tokyo : Sophia University, 1972 ; Id., *Organized Workers and Socialist Politics in Interwar Japan*, Cambridge : Cambridge University Press, 1981.

20. Cf. Bernard THOMANN, « La Kyōchōkai et la formation de la politique sociale (1919-1945) », in E. Bauer & E. de Touchet, *Actes du colloque de la Société française d'études japonaises*, Arles : Philippe Picquier, à paraître.

21. Par cette expression, je fais allusion à ce que Luc Boltanski et Ève Chiapello ont désigné comme « le nouvel esprit du capitalisme ». Comme ils l'expliquent, les managers qui ont été marqués par l'utopie de 1968 ont prôné la structure en réseau à l'encontre de l'organisation hiérarchique inspirée du modèle militaire. Or les nouveaux mouvements proches de l'extrême gauche, comme le syndicat SUD ou les associations AC! et DAL, affichent la même volonté de fonctionner en réseau. Si les anciens de l'extrême gauche partagent avec ceux qu'ils combattent – « les managers du néo-libéralisme » – le même souci de conserver des structures flexibles, c'est dans l'intention de rester au plus près des laissés-pour-compte du nouveau capitalisme et du syndicalisme traditionnel : employés des secteurs tertiaires, employés à temps partiel, employés de la sous-traitance, chômeurs, sans-papiers, etc. Outre la structure en réseau, ces nouvelles structures syndicales et associatives savent également retourner habilement l'arme médiatique contre le néo-libéralisme. Le nouvel esprit du capitalisme aurait donc suscité des formes de mobilisation syndicale très proches du mouvement associatif. Cf. Luc BOLTANSKI & ÈVE CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard, 1999, p. 434, 743-744.

22. Une optique que l'on peut retrouver dans la présentation optimiste, malgré son titre, de Rick FANTASIA & Kim VOSS, *Des syndicats domestiqués. Répression patronale et résistance syndicale aux États-Unis*, Paris : Éd. Raisons d'agir, 2003.